



# **Rapport d'activités**

## **2014**

# 1 Table des matières

<b>1</b>	<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>RAPPORT DU PRÉSIDENT WILLY SUNIER .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>ORGANES.....</b>	<b>6</b>
3.1	ELECTION .....	6
3.2	BUREAU.....	6
3.3	PLÉNUM.....	7
3.4	SECTIONS, DÉLÉGATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL .....	7
3.4.1	<i>Sections</i> .....	7
3.4.2	<i>Délégations INS</i> .....	8
3.4.3	<i>Groupe de travail</i> .....	8
3.5	SECRETARIAT GÉNÉRAL.....	9
<b>4</b>	<b>SÉANCES .....</b>	<b>10</b>
4.1	SÉANCES PLÉNIÈRES .....	10
4.2	SÉANCES DES SECTIONS ET GROUPES DE TRAVAIL .....	10
4.3	SÉANCES DES GROUPES DE TRAVAIL ET DÉLÉGATIONS .....	11
<b>5</b>	<b>SUBVENTIONS.....</b>	<b>12</b>
5.1	SUBVENTIONS CULTURELLES.....	12
5.1.1	<i>Subventions périodiques annuelles</i> .....	12
5.1.2	<i>Subventions uniques aux projets</i> .....	13
5.2	SUBVENTIONS À PRÉLEVER SUR LE FONDS DE LOTERIE .....	14
5.2.1	<i>Bilan 2014</i> .....	14
5.2.2	<i>Subventions promises par genre de projets</i> .....	14
5.2.3	<i>Evolution des subventions octroyées</i> .....	15
5.3	SUBVENTIONS À PRÉLEVER SUR LE FONDS DU SPORT.....	15
5.3.1	<i>Bilan 2014</i> .....	15
5.3.2	<i>Subventions promises par genre de projets</i> .....	16
5.3.3	<i>Evolution des subventions octroyées</i> .....	16
<b>6</b>	<b>AFFAIRES DES SECTIONS.....</b>	<b>17</b>
6.1	AFFAIRES DU BUREAU .....	17
6.2	AFFAIRES DE LA SECTION INSTITUTIONS (INST) .....	17
6.2.1	<i>Avenir institutionnel</i> .....	17
6.2.2	<i>Statu quo+</i> .....	17
6.2.3	<i>Conférence régionale</i> .....	17
6.2.4	<i>Collaborations interjurassiennes</i> .....	17
6.3	AFFAIRES DE LA SECTION ECONOMIE PUBLIQUE (ECO) .....	18
6.3.1	<i>Programme NPR 2016-2019</i> .....	18
6.3.2	<i>Projet Interreg pour le covoiturage</i> .....	18
6.3.3	<i>Région capitale Suisse</i> .....	18
6.3.4	<i>Tourisme et agriculture</i> .....	18
6.4	AFFAIRES DE LA SECTION SANTÉ PUBLIQUE ET PRÉVOYANCE SOCIALE (SAP) .....	18
6.4.1	<i>Planification hospitalière / Services psychiatriques Jura bernois – Bienne – Seeland</i> .....	18
6.4.2	<i>Infirmières scolaires</i> .....	18
6.4.3	<i>Structure d'accueil d'urgence pour mineurs</i> .....	18
6.4.4	<i>Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)</i> .....	19
6.5	AFFAIRES DE LA SECTION JUSTICE, AFFAIRES COMMUNALES ET AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES (JCE)..	19
6.5.1	<i>Délégation interjurassienne à la jeunesse</i> .....	19
6.5.2	<i>Plan directeur cantonal</i> .....	19
6.5.3	<i>APEA</i> .....	19
6.6	AFFAIRES DE LA SECTION POLICE, AFFAIRES MILITAIRES ET FINANCES (POMFIN).....	19
6.6.1	<i>Fonds du sport</i> .....	19
6.6.2	<i>Fonds de loterie</i> .....	19

6.6.3	<i>Collaborations interjurassiennes</i> .....	19
6.6.4	<i>Autres affaires traitées par la section POMFIN</i> .....	20
6.7	AFFAIRES DE LA SECTION INSTRUCTION PUBLIQUE (INS) .....	20
6.7.1	<i>Délégations et nominations</i> .....	20
6.7.2	<i>Fonds pour la formation professionnelle</i> .....	20
6.8	AFFAIRES DE LA SECTION CULTURE.....	20
6.8.1	<i>Subventions culturelles</i> .....	20
6.8.2	<i>Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC)</i> .....	20
6.8.3	<i>Projet ARS</i> .....	20
6.8.4	<i>Collaborations interjurassiennes</i> .....	20
6.9	AFFAIRES DE LA SECTION TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET ÉNERGIE (TTE).....	21
6.9.1	<i>Routes</i> .....	21
6.9.2	<i>Transport publics</i> .....	21
6.9.3	<i>Autres affaires</i> .....	21
<b>7</b>	<b>COLLABORATION AVEC LE CAF</b> .....	<b>22</b>
7.1	SÉANCE PLÉNIÈRE COMMUNE .....	22
7.2	RELATIONS ENTRE LES SECTIONS .....	22
7.3	RELATIONS ENTRE LES BUREAUX ET LES SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX .....	22
<b>8</b>	<b>PARTENARIAT DIRECT ET CONTACTS AVEC LES VOISINS</b> .....	<b>23</b>
8.1	PARTENARIAT DIRECT (LSTP. 28) .....	23
8.2	RELATIONS AVEC LES VOISINS (LSTP. 27) .....	23
<b>9</b>	<b>COMMUNICATION</b> .....	<b>24</b>
<b>10</b>	<b>ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>25</b>
<b>11</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>26</b>

## 2 Rapport du président Willy Sunier

Après le bilan de la deuxième législature, celui de l'année 2014 doit résolument être tourné vers le futur. Toutefois je m'en voudrais de ne pas relever le départ de notre secrétaire général, Fabian Greub. Après huit années de précieuse collaboration avec les membres et les sections, je qualifie le secrétaire général en partance de façonneur du Conseil du Jura bernois. Doté de grandes qualités et d'un haut professionnalisme, il avait acquis et mémorisé un important réseau et les outils propres au développement reconnu de l'institution.

Le Bureau et le secrétariat ont donc dû jouer fort et avec compétence pour trouver la personne qui est appelée à reprendre les tâches de secrétaire général. Au final, nous avons fait confiance à Lucas Bonadei qui est disponible dès le début de l'année 2015 et qui ainsi ne laissera pas de vacance temporaire du poste.

Cette année électorale apporte également quelques changements et réorganisations dans les sections. Pour la première fois, les femmes sont représentées au Bureau du CJB et de ce fait, la présidence reviendra également aux dames durant cette législature.

Cette première année de la législature est marquée par le travail intense des sections afin de préparer et de déterminer quels seront les objectifs de législature du CJB pour les quatre prochaines années. Ces objectifs de législature sont, pour la première fois, complétés par trois objectifs transversaux et d'ordre plus général. Ces objectifs transversaux visent à favoriser la croissance démographique du Jura bernois, à renforcer l'image et la visibilité du Jura bernois, et à promouvoir le vivre-ensemble.

L'année 2014 voit également le début des préparatifs pour l'organisation de la cérémonie marquant la 100<sup>ème</sup> séance plénière du CJB qui aura lieu en mars 2015. Le projet de modernisation de l'outil informatique du conseil démarre également en cette année. Cette mise à jour est tout à fait nécessaire pour recoller aux pratiques et habitudes toujours plus répandues de l'utilisation de moyens informatiques et ceci même en politique.

Dans le domaine de la culture, l'année 2014 est marquée par les festivités en lien avec le Tricentenaire de l'Abbatiale de Bellelay, qui fut un évènement d'envergure pour toute la région. Un autre projet ambitieux pour la culture régionale naquit en cette année 2014 sous le nom d'ARS, il s'agit là d'une mise en réseau des arts de la scène du Jura bernois en collaboration avec Bienne et le Jura. Tel le phénix qui renaît de ses cendres, le réseau ARS fut lancé suite à l'abandon du projet de Centre Régional d'Expression Artistique CREA interjurassien par le canton de Berne. Le projet ARS avançait vite et bien durant cette année 2014 et les espoirs sont bons de le voir se concrétiser pendant l'année 2015. Durant cette année, la politique culturelle est aussi très imprégnée par les travaux de mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles.

Autre domaine prioritaire pour le CJB, l'instruction publique voit elle aussi nombre de projets et groupes de travail en 2014. La réorganisation des gymnases biennois suite à la mise en œuvre du programme Lehrplan 21 dans la partie germanophone du canton en est un exemple. Des groupes de travail sont instaurés afin de piloter l'évolution de la filière gymnasiale bilingue ainsi que la transition entre le secondaire I et II. Un autre thème brûlant de cette année 2014 tourne autour de la problématique de l'apprentissage pour les francophones. A ce sujet également, des démarches sont entreprises durant cette année.

L'année 2014 est aussi une année importante pour le développement institutionnel du CJB et du statut particulier pour le Jura bernois. En effet, les travaux sur le statu quo+ battent leur plein. Le processus de résolution de la question jurassienne avance à grands pas et l'organisation du vote communaliste se précise. La création d'une conférence régionale Bienne – Jura bernois – Seeland est également au menu de cette année 2014. Seule une

ombre subsiste au tableau, le renvoi de la décision finale concernant le rapport statu quo+ à l'année prochaine.

L'attribution de subventions ponctionnées sur le Fonds du sport et le Fonds de loterie est caractérisée en cette année par une tendance toujours grandissante vers plus de complexité et de diversité des dossiers. Cette situation représente un nouveau défi pour le fonctionnement du CJB et pour les relations entre le CJB et la Direction de la police et des affaires militaires et son unité Fonds et autorisations. Il s'agira donc de pouvoir rationaliser et systématiser les pratiques d'octroi de subventions, tout en respectant le cadre légal en vigueur et tout en restant ouvert aux demandes et besoins de la région.

Le Bureau est attentif à cette situation et prêt à prendre des mesures organisationnelles pour décharger son secrétariat général. Ces mesures ne doivent pas ternir la bonne réputation que le CJB s'est forgée, mais nous devons être attentifs à cette évolution si nous voulons pouvoir continuer de remplir notre mandat légal à satisfaction.

Les relations avec les Directions cantonales sont en général très positives. Les dossiers sont traités à leur juste valeur et dans le respect des compétences de chacun. Afin que ces relations privilégiées perdurent, nous tendons toujours une oreille attentive aux Directions cantonales, à nos autres partenaires dans le Jura bernois ainsi qu'à la population qui font appel à nous sur les dossiers et qui nous demandent d'agir dans différents domaines. Les relations avec nos partenaires se développent constamment et le CJB apprend à se faire connaître, grandit et gagne en importance.

La collaboration avec le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) est très bonne. Les échanges d'information sont intenses à tous les niveaux, dans le respect des prérogatives et des intérêts propres de chaque organe. Là où une coordination ou un appui réciproque est profitable, les secrétariats des deux institutions prennent contact et travaillent ensemble pour mener à bien ces projets communs. Ceci par exemple dans le domaine de l'instruction publique, où le CJB et le CAF exercent conjointement certaines compétences.

La collaboration avec les autres organes du Jura bernois est également un point auquel j'ai souhaité être attentif durant mon année présidentielle. Il importe qu'avec la Députation francophone du Grand conseil ainsi qu'avec la Conférence des maires du Jura bernois nous ayons des échanges réguliers afin d'éviter des divergences et de présenter un front uni dans nos relations avec les autorités bernoises.

Un dernier mot enfin pour rendre hommage aux personnes qui composent notre conseil. Le secrétariat général assure avec à-propos l'information des membres et la préparation des dossiers. C'est d'autant plus méritoire qu'en plus de l'accroissement du volume de travail déjà cité, notre secrétaire Aurélie Gouillon a suivi avec succès et réussi un Bachelor en économie d'entreprise. Notre secrétaire général Fabian Greub a accompli cette année une formation en management d'équipe.

Je profite aussi de ce rapport pour remercier les membres du CJB pour leur engagement dans le cadre des travaux dans les sections et pour l'intérêt qu'ils portent à notre institution. Ils consacrent un temps important à apporter leur contribution dans les séances des sections ou du plénum, pour le plus grand bénéfice de la collectivité. La qualité du débat et la recherche de solutions constructives sont au cœur de leurs préoccupations.

Nods, mars 2015

Willy Sunier

## 3 Organes

### 3.1 Election

L'élection du CJB a lieu le 30 mars 2014. Les résultats sont les suivants :

Parti	Elu-e-s District Moutier	Elu-e-s District Courtelary	Elu-e-s District La Neuveville	Total
UDC	3 (-)	4 (+1)	1 (-)	8 (+1)
PS	2 (+1)	3 (-)	1 (+1)	6 (+2)
PSA	3 (-1)	1 (+1)	0 (-)	4 (-)
PLR	1 (-)	1 (-)	1 (-)	3 (-)
PEV	1 (-)	0 (-)	0 (-)	1 (-)
PDC-MLJ <sup>1</sup>	1 (-)	0 (-)	0 (-)	1 (-)
Verts	0 (-)	1 (-)	0 (-1)	1 (-1)
PBD	0 (-)	0 (-1)	0 (-)	0 (-1)
AJU	0 (-)	0 (-1)	0 (-)	0 (-1)

Les personnes suivantes quittent le CJB : Stéphane Boillat (retrait), Daniel Chaignat (retrait), Hubert Frainier (retrait), Nicole Hofer (retrait), Jean-René Moeschler (retrait), Naomi Schnegg (non réélue), Annelise Vaucher (non réélue).

Les membres suivants entrent au CJB au 1er juin 2014 : Sandra Roulet Romy, Martine Gallaz, Maurane Riesen, Marcel Winistoerfer, Mathieu Chaignat, Roland Benoit, Pierre-Alain Schnegg.

Didier Lecomte entre au CJB au 1er janvier 2015 suite à la démission d'Anne-Caroline Graber au 31 décembre 2014.

### 3.2 Bureau

Du 1er janvier au 31 mai, le Bureau du CJB est composé de :

Christophe Gagnebin	Président	PS
Willy Sunier	Vice-président	PLR
Manfred Bühler	1 <sup>er</sup> assesseur	UDC
Jean-Pierre Aellen	2 <sup>e</sup> assesseur	PSA

Du 1er juin au 31 décembre, le Bureau du CJB est composé de :

Willy Sunier	Président	PLR
Pierre-Alain Schnegg	Vice-président	UDC
Maurane Riesen	1 <sup>er</sup> assesseur	PSA
Marcelle Forster	2 <sup>e</sup> assesseur	PS

L'élection du Bureau a lieu lors de la séance constitutive du 4 juin 2014 à La Neuveville et enregistre les résultats suivants (24 membres présents) :

Willy Sunier	Élu à la présidence par 24 voix
Pierre-Alain Schnegg	Élu à la vice-présidence par 24 voix
Maurane Riesen	Élu au poste de 1 <sup>ère</sup> assesseuse par 22 voix
Marcelle Forster	Élu au poste de 2 <sup>e</sup> assesseuse par 23 voix

<sup>1</sup> Se présentait en 2010 sous l'étiquette PDC-PLJ

### 3.3 Plénum

Le CJB compte quatre groupes et deux partis ne formant pas de groupes :

Groupe / parti	Membres	Chef de groupe
Groupe UDC	8	Jean-Michel Blanchard
Groupe autonomiste	5 (4 PSA / 1 PDC-MLJ)	Jean-Pierre Aellen
Groupe PS	6	Francis Daetwyler
Groupe PLR	3	André Mercerat
Verts	1	-
PEv	1	-

La liste des membres du CJB au 31 décembre 2014 figure en annexe 1.

### 3.4 Sections, délégations et groupes de travail

#### 3.4.1 Sections

Jusqu'au 31 mai, les sections sont présidées par :

Section	Présidence	Vice-présidence
Institutions (INST)	Walter von Kaenel (PLR)	Hubert Frainier (PDC-PLJ)
Economie publique (ECO)	Etienne Klopfenstein (UDC)	Marcelle Forster (PS)
Santé publique et prévoyance sociale (SAP)	Antoine Bigler (PS)	Annelise Vaucher (PBD)
Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE)	Manfred Bühler (UDC)	Nicole Hofer (Verts)
Police, affaires militaires et finance (POMFIN)	Jean-Michel Blanchard (UDC)	Daniel Chaignat (Verts)
Instruction publique (INS)	Stéphane Boillat (AJU)	Tom Gerber (PEv)
Culture	Jean-René Moeschler (PSA)	Christophe Gagnebin (PS)
Travaux publics, transports et énergie (TTE)	Francis Daetwyler (PS)	Naomi Schnegg (UDC)

Dès le 1er juin, les sections sont présidées par :

Section	Présidence	Vice-présidence
Institutions (INST)	Walter von Kaenel (PLR)	Roland Benoit (UDC)
Economie publique (ECO)	Etienne Klopfenstein (UDC)	Marcelle Forster (PS)
Santé publique et prévoyance sociale (SAP)	Antoine Bigler (PS)	Marcel Winistoerfer (PDC-MLJ)
Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE)	Manfred Bühler (UDC)	Martine Gallaz (PS)
Police, affaires militaires et finance (POMFIN)	Jean-Michel Blanchard (UDC)	Pierre Mercerat (PSA)
Instruction publique (INS)	Peter Gasser (PSA)	Roland Benoit (UDC)
Culture	Jean-Pierre Aellen (PSA)	Christophe Gagnebin (PS)
Travaux publics, transports et énergie (TTE)	Francis Daetwyler (PS)	André Mercerat (PLR)

Les vice-présidences sont désignées entre juin et octobre, selon l'agenda des séances des sections.

Les groupes et partis sont représentés comme suit :

<b>Groupe / parti</b>	<b>Nb sièges dans les sections</b>	<b>Nb sièges/élu-e (moyenne)</b>
Groupe UDC	23	2.88
Groupe autonomiste	16	3.20
Groupe PS	18	3.00
Groupe PLR	7	2.33
Verts	2	2.00
PEv	3	3.00

La composition des sections figure en annexe 2.

### 3.4.2 Délégations INS

En vue de la préparation des séances des conférences politiques intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (comités gouvernementaux HES-SO, HE-Arc et HEP-BEJUNE + CIIP), le CJB désigne des représentants de la section INS dans deux délégations dans lesquelles le CAF et la COFRA sont également représentés.

Les délégations sont composées comme suit jusqu'au 31 mai 2014:

<b>Délégation</b>	<b>Représentants CJB</b>	<b>Représentants CAF</b>
HES-SO / HE-Arc	S. Boillat, J.-P. Aellen	M. Liengme, B. Sermet
CIIP / HEP-BEJUNE	C. Gagnebin, P. Gasser	M. Guélat, A. Tonon

Suite à l'entrée en force de la nouvelle législature, les délégations sont composées comme suit :

<b>Délégation</b>	<b>Représentants CJB</b>	<b>Représentants CAF</b>
HES-SO / HE-Arc	R. Benoit, J.-P. Aellen	M. Liengme, B. Sermet
CIIP / HEP-BEJUNE	C. Gagnebin, P. Gasser	M. Guélat, A. Tonon

### 3.4.3 Groupe de travail

Un groupe de travail « statu quo+ » est constitué. Chaque groupe politique dispose d'un siège, de même que les partis ne formant pas de groupe. Il se compose des personnes suivantes :

Jusqu'au 31 mai 2014 :

<b>Membre</b>	<b>Suppléant-e</b>
Walter von Kaenel, président, PLR	Willy Sunier, PLR
Francis Daetwyler, vice-président, PS	Christophe Gagnebin, PS
Jean-Michel Blanchard, UDC	Anne-Caroline Graber, UDC
Pierre Mercerat, PSA	Hubert Frainier, PDC-PLJ
Daniel Chaignat, Verts	Annelise Vaucher, PBD

Dès le 1er juin 2014 :

<b>Membre</b>	<b>Suppléant-e</b>
Walter von Kaenel, président, PLR	Willy Sunier, PLR
Francis Daetwyler, vice-président, PS	Christophe Gagnebin, PS
Jean-Michel Blanchard, UDC	Manfred Bühler, UDC
Pierre Mercerat, PSA	Jean-Pierre Aellen, PSA
Tom Gerber, PEv	Mathieu Chaignat, Verts

### **3.5 Secrétariat général**

Le secrétariat général assure une présence avec voix consultative aux séances du plénum, des sections et des groupes de travail internes au CJB, dont il tient les procès-verbaux. Il exécute les tâches administratives qui lui sont confiées par le CJB (organisation des séances, correspondance, etc.), assure des tâches de soutien politique aux représentants des organes du CJB, représente le CJB dans des groupes de travail régionaux cantonaux ou intercantonaux, étudie et prépare les affaires en vue des décisions, coordonne la communication des travaux du plénum, renseigne le public sur les procédures de subventions et assume toutes les autres tâches prévues par le règlement du CJB.

Le secrétariat général occupe 3 personnes pour 2 postes EPT : Fabian Greub (secrétaire général, 100%), Aurélie Guillon (responsable de secrétariat, 80%) et Catherine Chapuis (secrétaire, 20%). Il est rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat.

Aurélie Guillon termine ses études en cours d'emploi et obtient un titre de bachelor HES en économie d'entreprise à la Haute école de gestion de Neuchâtel.

Les membres du secrétariat général suivent une formation continue pour le nouveau système d'archivage électronique.

## 4 Séances

### 4.1 Séances plénières

Le CJB tient 12 séances plénières dont une séance constitutive le 4 juin 2014 ainsi qu'une séance commune avec le CAF. La participation moyenne aux séances plénières est de 22.25 membres (92.71 %). La liste des séances plénières figure en annexe 3.

### 4.2 Séances des sections et groupes de travail

Bureau	14 (dont deux conférences des présidents)
INST	9
ECO	4
SAP	3
JCE	4
POMFIN	10
INS	4
Culture	10
TTE	4
Groupe de travail Statu quo+	3
<b>Total</b>	<b>65</b>

En annexe 4 figurent des informations statistiques sur la participation aux séances du plénum et des sections.

En principe, les sections rencontrent une fois par année la Direction cantonale responsable des dossiers qui lui sont attribués.

<b>Date</b>	<b>Section</b>	<b>Lieu</b>	<b>Membres du Conseil-exécutif</b>
7 janvier 2014	INST	Berne	DAJ (Ph. Perrenoud, Ch. Neuhaus, B. Pulver)
30 avril 2014	Culture/INS	Bienne	Bernhard Pulver
16 juin 2014	JCE	Tramelan	Christoph Neuhaus
13 octobre 2014	POMFIN	Berne	Hans-Jürg Käser
31 octobre 2014	ECO	Corgémont	Andreas Rickenbacher
6 novembre 2014	SAP	Tramelan	Philippe Perrenoud
2 décembre 2014	TTE	La Neuveville	<i>Barbara Egger-Jenzer excusée</i>

### 4.3 Séances des groupes de travail et délégations

Le CJB délègue ses membres dans divers organes régionaux, cantonaux, intercantonaux ou transfrontaliers :

<b>Organe</b>	<b>Délégué-e(s) du CJB</b>
Association seeland.biel/bienne	F. Daetwyler
Comité de pilotage Bellelay 2014	E. Klopfenstein (suppléant T. Gerber)
Commission cantonale sur les autorités tutélaires	A. Bigler
Commission de la jeunesse du Jura bernois	M. Bühler
Commission du Prix du CJB	J.-P. Aellen
Commission sécurité canton-communes	W. Sunier
Conseil d'administration CIP	Ch. Gagnebin
Conseil d'école ceff	T. Gerber
Conseil de fondation Mémoires d'Ici	F. Daetwyler, C. Gagnebin
Conseil de fondation FRI	T. Gerber, P. Mercerat
Conseil de la formation professionnelle	Ch. Gagnebin
Conseil des transports	F. Daetwyler
Coordination RCJU-CJB « délégation jeunesse »	M. Bühler
CTJ (Commission)	H. Frainier (31.05.), Ch. Gagnebin
CTJ (Conseil)	J.-P. Aellen, D. Chaignat (31.05.), F. Daetwyler
Députation francophone	M. Bühler, J.-P. Aellen (31.05.), P.-A. Schnegg (01.06.), E. Klopfenstein, P. Gasser (01.06.), F. Daetwyler, A.-C. Graber
Groupe d'accompagnement « Libero »	F. Daetwyler
Groupe de travail « Conférence régionale »	W. von Känel (suppléant F. Daetwyler)
Groupe de coordination Sport interjurassien	W. Sunier
Groupe de pilotage « Théâtre Palace Bienne »	C. Gagnebin
Groupe de portage contournement La Chaux-de-Fonds	F. Daetwyler
Groupe de travail AIJ 78	J.-P. Aellen
Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien	P. Mercerat (suppléant F. Daetwyler)
Région capitale suisse	F. Daetwyler
Groupe de filière du gymnase de Bienne	S. Boillat (31.05), Ch. Gagnebin (01.06.)
Groupe renforcement de l'apprentissage à Bienne	R. Benoit
Conseil de la formation professionnelle	T. Gerber

Les élu-e-s du CJB sont par ailleurs membres à titre personnel d'une multitude d'organes et associations avec lesquels ils assurent une certaine coordination.

## 5 Subventions

Le CJB octroie, à la place des Directions cantonales compétentes, les subventions cantonales aux activités culturelles en lien avec le Jura bernois. Il statue également sur les demandes de subventions cantonales à prélever sur le Fonds de loterie ou sur le Fonds du sport, lorsqu'elles proviennent du Jura bernois ou ont un lien étroit avec lui.

### 5.1 Subventions culturelles

#### 5.1.1 Subventions périodiques annuelles

La nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) classe les institutions en différentes catégories. Bien que cette catégorisation ne doive devenir effective qu'en janvier 2016, elle est déjà appliquée dans le tableau des institutions soutenues en 2014:

Institutions	2014	2013
<b>Institutions cantonalisées</b>		
Atelier de Bruxelles	0	24'000
Prix CJB	0	25'746
Espace Noir, Saint-Imier	15'000	15'000
Fondation Abbatiale de Bellelay	79'000	79'000
Mémoires d'Ici, Saint-Imier	423'745	408'550
Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur FJBSTA	10'500	10'500
<b>Institutions interjurassiennes</b>		
Union des chanteurs jurassiens	1'350	1'350
Association La Nef, Le Noirmont	5'000	3'000
Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts	7'500	7'500
Espace Les Halles, Porrentruy	10'000	10'000
Association interjurassienne des centres culturels (AICC)	30'000	15'000
Société Jurassienne d'Emulation (y compris diju)	20'000 <sup>2</sup>	16'000
Fédération jurassienne de musique (y.c. formation des jeunes)	18'000	18'000
CEJARE - Centre jurassien d'archives et de recherches économiques	30'000	30'000
Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont	54'500	54'500
Atelier de gravure, Moutier	60'000	60'000
Coordination jeune public	77'500	77'500
Musée jurassien des Arts, Moutier	100'000	100'000
Université populaire (Bibliobus)	114'100	114'800

<b>Institutions régionales</b>		
Musée de La Neuveville	12'000	12'000
Musée du Tour automatique et d'histoire, Moutier	17'280	14'400
Musée de Saint-Imier	22'000	22'000
Bibliothèque régionale de Tavannes	36'000	33'000
Bibliothèque régionale de La Neuveville	34'000	34'000
Bibliothèque régionale de Saint-Imier	34'500	36'000
Bibliothèque régionale de Moutier	40'500	43'000
Revue Intervalles, Plateau de Diesse	60'000	60'000

<sup>2</sup> 4'000 francs supplémentaires sont versés par l'Office de la culture sur préavis du CAF

<b>Suite des institutions régionales</b>		
Café-Théâtre de la Tour de Rive, La Neuveville	18'000	18'000
Centre culturel Le Royal, Tavannes	55'000	55'000
Centre culturel de la Prévôté, Moutier	77'000	77'000
Centre de Culture et de Loisirs, Saint-Imier	77'500	77'500
Subsidiarité élargie pour les centres culturels régionaux	41'947 <sup>3</sup>	42'776
<b>Institutions locales et sous-régionales</b>		
Le Toit des saltimbanques, Courtelary	2'000	2'000
Arts, Culture et Loisirs (ACL) Sonceboz-Corgémont	4'200	4'200
Théâtre de l'Atelier, Reconvilier	5'000	5'000
Fondation Ankli pour le Martinet, Corcelles	5'000	5'000
Fondation du Banneret Wisard, Grandval	5'000	5'000
Société des amis du théâtre (SAT) La Neuveville	0	6'000
Centre d'animation La Neuveville	14'000	14'000
	<b>1'617'122</b>	<b>1'636'322</b>

### 5.1.2 Subventions uniques aux projets

Jusqu'à fin 2012, le CJB disposait de deux fonds pour le soutien à des projets : le budget pour l'encouragement des activités culturelles (montant fixé dans le cadre de la planification financière) et le Fonds pour les actions culturelles ou FAC (montant variable dépendant du bénéficiaire annuel de Swisslos et de la part du canton de Berne à ce bénéficiaire). La LEAC révisée a fusionné les sources de financement dans un seul Fonds d'encouragement des activités culturelles (FEAC) :

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Solde à la fin de l'année précédente (a)	53'817.65	85'969.40
Alimentation annuelle (b)	577'000.00	250'000.00 (budget) + 300'900.00 (loteries) = 550'900.00
Correction (c) <sup>4</sup>	+19'444.35	+ 6'759.00
Montant à disposition pour le soutien des projets (a+b+c)	650'262.00	643'628.40
Montants octroyés (d)	627'550.00	589'810.75
Solde à disposition reporté sur l'année suivante (a+b+c-d)	22'712.00	53'817.65

<sup>3</sup> Les montants pour la subsidiarité élargie par institution sont les suivants : CCL 18'985, CCP 10'650, Royal 9'607, Tour de Rive 2'705.

<sup>4</sup> La correction porte sur des promesses de subventions des années précédentes qui n'ont pas été intégralement versées, par exemple des garanties de déficit qui n'ont pas été utilisées ou seulement partiellement.

## 5.2 Subventions à prélever sur le Fonds de loterie

Le CJB est compétent pour l'octroi de subventions allant jusqu'à 20'000.00 francs. Pour les sommes au-delà, il transmet un préavis au Conseil-exécutif.

### 5.2.1 Bilan 2014

Solde Fonds de loterie 2013 <sup>5</sup>	3'647'348.60
Recettes Fonds de loterie 2014 (5.3 %)	+ 1'450'449.00
Dépenses 2014 <sup>6</sup>	- 1'921'994.30
<b>Total 1 : avoir brut à disposition 2014</b>	<b>3'175'803.30</b>
Engagements 2010-2014 <sup>7</sup>	- 1'631'595.00
<b>Total 2 : avoir net à disposition au 31.12.2014</b>	
<b>Solde reporté sur 2015</b>	<b><u>1'544'208.30</u></b>

### 5.2.2 Subventions promises par genre de projets

En 2013, le CJB engage des promesses de subventions pour un montant total <sup>8</sup> de 1'695'597.50 francs (2013 : 1'837'090 francs). Ces engagements sont supérieurs aux recettes de 245'148.50 francs.

Genre	Nombre	Montants octroyés 2014	Comparaison avec 2013
Culture (projets d'investissements) – CULT	6	113'040.00	33'260.00 / 5 projets
Protection des monuments historiques – MH	49	1'111'100.00	911'600.00 / 42 projets
Protection du patrimoine – PATR	4	7'950.00	58'400.00 / 11 projets
Protection de la nature – NAT	1	1'440.00	-
Protection de l'environnement – ENV	-	-	-
Secours en cas de catastrophe – CATA	-	-	-
Aide au développement – DEV	1	41'975.00	-
Sciences et publications – SCI	1	4'650.00	10'000.00 / 1 projet
Tourisme – TOUR	11	365'120.00	691'290.00 / 5 projets

<sup>5</sup> Somme effective se trouvant sur le compte du CJB au 1<sup>er</sup> janvier.

<sup>6</sup> Sommes effectivement versées durant l'année sur présentation des décomptes finaux. Ces dépenses peuvent porter sur des projets ayant bénéficié d'une promesse de subvention dans les cinq dernières années.

<sup>7</sup> Les engagements sont les promesses de subventions accordées durant les 5 années précédentes à des projets dont le décompte final n'a pas encore été produit.

<sup>8</sup> Promesses de subventions octroyées durant l'année : ces promesses sont comptabilisées dans les dépenses si le projet a été achevé et a fait l'objet d'un versement sur présentation du décompte final et dans les engagements si le versement n'a pas encore eu lieu.

Transports publics – TP	-	-	-
Economie – ECO	-	-	100'000.00 / 1 projet
Projets d'utilité publique ou bienfaisance – UPB	13	50'322.50	32'540.00 / 9 projets
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>1'695'597.50</b>	<b>1'837'090.00 / 74</b>

### 5.2.3 Evolution des subventions octroyées

Année	Recettes	Projets soutenus	Montants octroyés	Excédent de recettes / dépenses
2007	1'791'900.00	35	726'260.00	+ 1'065'640.00
2008	1'748'532.00	42	1'259'648.00	+ 488'884.00
2009	1'713'147.00	67	2'773'539.50	- 1'060'392.50
2010	1'732'050.00	54	1'723'259.00	+ 8'791.00
2011	1'647'482.00	54	1'103'090.00	+ 544'392.00
2012	1'413'366.00	83	1'675'162.00	- 201'796.00
2013	1'334'228.00	74	1'837'090.00	- 502'862.00
<b>2014</b>	<b>1'450'449.00</b>	<b>86</b>	<b>1'695'597.50</b>	<b>- 245'148.50</b>

## 5.3 Subventions à prélever sur le Fonds du sport

### 5.3.1 Bilan 2014

Solde Fonds du sport 2013 <sup>9</sup>	<b>2'459'294.84</b>
Recettes Fonds du sport 2014 (5.3%)	+ 726'100.00
Dépenses 2014	- 431'485.80
<b>Total 1 : avoir brut à disposition 2014</b>	<b>2'753'909.04</b>
Engagements 2010-2014	- 66'790.00
<b>Total 2 : avoir net à disposition au 31.12.2014</b>	
<b>Solde reporté sur 2015</b>	<b><u>2'687'119.04</u></b>

<sup>9</sup> Pour les explications sur les différentes lignes du décompte, voir le chapitre correspondant pour le Fonds de loterie (chapitre 5.2.1)

### 5.3.2 Subventions promises par genre de projets

En 2014, le CJB engage des promesses de subventions pour un montant total de 367'935.80 francs (2013 : 345'433.55 francs). Les dépenses sont donc inférieures aux recettes de près de 550'000 francs.

<b>Genre</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montants octroyés 2014</b>	<b>Comparaison avec 2013</b>
Construction et entretien d'installations	2	36'800.00	44'450.00 / 3 projets
Acquisition et réparation de matériel	25	133'620.00	138'620.00 / 36 projets
Manifestations sportives	27	105'000.00	54'000.00 / 18 projets
Cours des associations	2	5'937.50	16'140.00 / <sup>10</sup>
Promotion de la relève	57	62'180.00	57'800.00 / <sup>11</sup>
Mesures particulières de promotion du sport	4	24'398.30	29'521 / 5 projets
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>367'935.80</b>	<b>345'433.55 / 128</b>

### 5.3.3 Evolution des subventions octroyées

<b>Année</b>	<b>Recettes</b>	<b>Projets soutenus</b>	<b>Montants octroyés</b>	<b>Excédent de recettes / dépenses</b>
2007	743'062.00	66	534'407.00	+ 208'655.00
2008	726'397.00	70	398'760.00	+ 327'637.00
2009	712'470.40	97	908'668.60	- 196'198.20
2010	708'875.00	91	714'796.10	- 5'921.10
2011	685'960.00	79	268'588.70	+ 417'371.30
2012	985'800.00	99	414'311.00	+ 571'489.00
2013	979'820.00	128	345'433.55	+ 634'386.45
<b>2014</b>	<b>726'100.00</b>	<b>117</b>	<b>367'935.80</b>	<b>+ 358'164.20</b>

<sup>10</sup> En 2013, les cours et la promotion de la relève sont comptabilisés en un seul poste avec 64 demandes au total.

<sup>11</sup> Même remarque que pour les cours des associations.

## **6 Affaires des sections**

### **6.1 Affaires du Bureau**

Le Bureau prépare les affaires soumises au Conseil du Jura bernois. Il les attribue aux sections concernées et peut émettre des propositions. Il se réunit au moins une fois par mois pour établir l'ordre du jour des séances plénières et dirige les séances du Conseil du Jura bernois. Le Bureau dirige également le secrétariat général du Conseil du Jura bernois. En 2014, le Bureau s'est particulièrement investi dans les démarches visant à assurer un bon changement de législature avec les élections et le renouvellement du Conseil du Jura bernois en mai 2014. En deuxième partie d'année, le Bureau s'est occupé de l'engagement d'un nouveau secrétaire général suite à la démission de Fabian Greub pour la fin de l'année 2014. Un des grands thèmes du Bureau fut aussi le rapport sur le bilan de la législature 2010-2014.

### **6.2 Affaires de la section Institutions (INST)**

#### *6.2.1 Avenir institutionnel*

Le CJB intervient régulièrement tout au long de l'année sur le dossier institutionnel. La votation du 24 novembre 2013 sur l'appartenance cantonale du Jura bernois étant passée, la section Institutions du Conseil du Jura bernois s'est attelée à travailler aux suites et conséquences de ce vote. La ville de Moutier ayant déposé une demande de vote communal, la section suit les travaux en cours entre les gouvernements bernois et jurassien et la ville de Moutier concernant l'élaboration d'une feuille de route réglant les modalités du vote de la ville de Moutier. La section se préoccupe également de la question des éventuels votes d'autres communes et des modalités qui seront arrêtées. A cette fin, la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes et des représentants du Conseil du Jura bernois se rencontrent en janvier 2014 à Berne et en décembre 2014 à La Neuveville.

#### *6.2.2 Statu quo+*

Un groupe de travail composé de membres du CJB et de représentants de l'administration cantonale se réunit régulièrement pour discuter des propositions du CJB en matière de statu quo+. Dans sa séance du 17 novembre 2014, la section Institutions examine le rapport final du projet statu quo+ ainsi que l'arrêté du Conseil-exécutif qui lui est dédié et le CJB se prononce positivement en procédure de corapport à l'attention de la Chancellerie d'Etat. L'arrêté du Conseil-exécutif est attendu pour le début de l'année 2015.

#### *6.2.3 Conférence régionale*

La section Institutions suit de très près l'évolution des discussions concernant l'éventuelle instauration d'une conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois qui fait l'objet d'une consultation auprès des communes de la région. Pour le Conseil du Jura bernois, il sera important de renforcer les liens institutionnels avec le futur organe représentant les communes.

#### *6.2.4 Collaborations interjurassiennes*

Un autre sujet qui a accompagné la section Institutions tout au long de l'année 2014 concerne le futur des collaborations interjurassiennes. En effet, le gouvernement jurassien a dénoncé plusieurs collaborations interjurassiennes dans le courant de l'année 2014 telles que les journées de sport scolaire, le poste du délégué à la jeunesse, la Fistat, etc. Des alternatives à la collaboration interjurassienne dans ces domaines devront donc être trouvées afin de pérenniser ces activités dans le Jura bernois.

## **6.3 Affaires de la section Economie publique (ECO)**

### *6.3.1 Programme NPR 2016-2019*

La section Economie publique a nommé en juin 2014 des représentants du Conseil du Jura bernois pour participer à l'élaboration du programme de Nouvelle politique régionale (NPR) 2016-2019. Pour ce faire le Conseil du Jura bernois délègue deux à trois membres dans les quatre groupes de travail tourisme, industrie, cleantech et réformes et innovation.

### *6.3.2 Projet Interreg pour le covoiturage*

La section Economie publique participe à un projet franco-suisse Interreg qui comprend tout l'arc jurassien afin de favoriser le covoiturage chez les pendulaires transfrontaliers. En novembre, la seconde édition du challenge covoiturage inter-entreprises de l'Arc jurassien s'est déroulée avec la participation de plus de 50 entreprises et ce avec le soutien administratif du Conseil du Jura bernois.

### *6.3.3 Région capitale Suisse*

La section Economie publique suit les travaux de la Région Capitale Suisse en envoyant un représentant du Conseil du Jura bernois pour participer à l'assemblée générale et au groupe de contact. Elle intervient par exemple auprès du canton de Berne pour l'inciter à participer au programme Cluster Food.

### *6.3.4 Tourisme et agriculture*

La section Economie publique soutient d'une manière générale les activités touristiques dans le Jura bernois à travers les organisations de Jura bernois Tourisme et Jura & 3 Lacs. La section s'est aussi engagée pour renouveler la convention de prestations 2014-2017 en faveur de la Fondation rurale interjurassienne sur les mêmes bases financières que la précédente convention, malgré les mesures EOS du canton de Berne et malgré une baisse de financement de la part du canton du Jura.

## **6.4 Affaires de la section Santé publique et prévoyance sociale (SAP)**

### *6.4.1 Planification hospitalière / Services psychiatriques Jura bernois – Bienne – Seeland*

Le Conseil du Jura bernois suit attentivement les dossiers dans ce domaine tels que la liste hospitalière 2014, horizon santé 21 ainsi que l'autonomisation des services psychiatriques Jura bernois – Bienne – Seeland dont les locaux sont à Bellelay. La section discute également des mesures d'économies EOS avec le Conseiller d'Etat en charge du dossier.

### *6.4.2 Infirmières scolaires*

La section Santé publique et prévoyance sociale participe au projet pilote avec un représentant au groupe de suivi concernant les infirmières dans les écoles de Moutier et de la Prévôté. Le Conseil du Jura bernois finance en partie ce projet pilote jusqu'en 2016.

### *6.4.3 Structure d'accueil d'urgence pour mineurs*

Le Conseil du Jura bernois en collaboration avec le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne soutiennent la création d'une place d'accueil d'urgence pour les mineurs. Cette place fait actuellement cruellement défaut aux services sociaux dans l'exercice de leur fonction.

#### *6.4.4 Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)*

La section s'intéresse grandement à la situation de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois qui se trouvait dans une situation difficile de par le manque de collaborateurs et d'espace dans leurs locaux afin d'assurer leur mission. Le Conseil du Jura bernois s'est investi politiquement et l'APEA a pu engager vers la fin de l'année plusieurs nouveaux collaborateurs.

### **6.5 Affaires de la section Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE)**

#### *6.5.1 Délégation interjurassienne à la jeunesse*

Le Conseil du Jura bernois soutient et cofinance l'action du délégué interjurassien à la jeunesse dans les centres de jeunesse et pour les projets ad hoc tels que la création éventuelle d'un cyber parlement pour les jeunes ou le projet Interreg de la carte avantage jeunes. En novembre 2014, le gouvernement jurassien annonçait son retrait de la collaboration à moyen terme. Les premières démarches pour penser le futur du poste ont également pu démarrer en 2014.

#### *6.5.2 Plan directeur cantonal*

Dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal, le Conseil du Jura bernois a pris position afin de faire valoir les particularités de la région administrative du Jura bernois. Il a notamment été souligné que de bonnes conditions pour favoriser le développement démographique du Jura bernois étaient nécessaires pour permettre à la minorité francophone du canton de Berne de ne pas perdre en poids relatif.

#### *6.5.3 APEA*

Le Conseil du Jura bernois a suivi avec attention le développement de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du Jura bernois à Courtelary. Il s'est réjoui que les besoins en locaux et en personnel aient pu être pris en compte et que l'APEA connaisse de meilleures conditions de travail dès 2015.

### **6.6 Affaires de la section Police, affaires militaires et finances (POMFIN)**

#### *6.6.1 Fonds du sport*

La section Police, affaires militaires et finances attribue des subventions ponctionnées sur le Fonds du sport dans le but de soutenir des installations sportives, l'achat de matériel sportif ou des manifestations sportives dans le Jura bernois (*pour plus d'informations voir le chapitre 5*).

#### *6.6.2 Fonds de loterie*

La section Police, affaires militaires et finances attribue des subventions ponctionnées sur le Fonds de loterie dans le but de soutenir la restauration de monuments historiques, le tourisme, l'environnement ou la nature dans le Jura bernois (*pour plus d'informations voir le chapitre 5*).

#### *6.6.3 Collaborations interjurassiennes*

La section Police, affaires militaires et finances s'engage afin de pérenniser l'avenir des journées interjurassiennes de sport scolaire – jeux dans l'eau, athlétisme et EMS-Pro – suite à la décision du gouvernement jurassien de ne plus participer à ces journées dès la rentrée 2015-2016.

#### *6.6.4 Autres affaires traitées par la section POMFIN*

La section Police, affaires militaires et finances s'enquiert auprès de la Direction des finances du nombre d'apprenti-e-s francophones dans l'administration cantonale bernoise. La section s'engage également au côté de l'OSSM Jura bernois pour défendre la place d'apprentissage dans cet office. La section prend également position sur diverses modifications de lois et d'ordonnances.

### **6.7 Affaires de la section Instruction publique (INS)**

#### *6.7.1 Délégations et nominations*

La section Instruction publique désigne des représentants du CJB dans de nombreux groupes de travail et délégations. La section nomme deux représentants dans les délégations aux hautes écoles HEP BEJUNE et HE-Arc. Elle nomme également un représentant dans les groupes de travail sur la filière gymnasiale bilingue, la transition secondaire I et II, pour la promotion de l'apprentissage francophone à Bienne et pour la réorganisation des gymnases biennois. La section participe également à la nomination de plusieurs personnes à des postes clés dans le domaine de l'instruction publique.

#### *6.7.2 Fonds pour la formation professionnelle*

La section relance le processus en vue de la création d'un fonds destiné à la formation pour le Jura bernois. Elle demande une prise de position sur le sujet de la part de la Chambre d'économie publique du Jura bernois, qui se prononce positivement pour les branches n'ayant pas encore de fonds pour la formation professionnelle.

### **6.8 Affaires de la section Culture**

#### *6.8.1 Subventions culturelles*

La section Culture attribue chaque mois des subventions culturelles ponctionnées sur le Fonds d'encouragement des activités culturelles (FEAC) afin de soutenir la création, la diffusion et la médiation culturelle dans le Jura bernois (*pour plus d'informations voir le chapitre 5*).

#### *6.8.2 Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC)*

La section Culture continue ses travaux d'accompagnement de la mise en œuvre de la LEAC dont certains aspects entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 seulement. D'une part, elle accompagne les communes qui seront concernées par le retrait futur du soutien financier du CJB aux institutions d'importances locales ou sous-régionales comme le veut la LEAC. Et d'autre part, elle accompagne les institutions d'importances régionales qui seront financées grâce aux futurs contrats de prestations.

#### *6.8.3 Projet ARS*

La section Culture s'investit grandement dans le soutien au projet de mise en réseau des arts de la scène (ARS). La section Culture et le Conseil du Jura bernois acceptent le principe du projet en mars 2014. Une consultation des milieux culturels est organisée. Puis le Conseil du Jura bernois recherche et développe une solution pour financer le projet et valide son financement en décembre 2014.

#### *6.8.4 Collaborations interjurassiennes*

La section Culture examine les possibilités de maintenir le financement de certaines institutions culturelles interjurassiennes dont la pérennité est remise en cause par les annonces du gouvernement jurassien de se retirer dans les années à venir desdites institutions telles qu'Usinesonore ou le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE).

## **6.9 Affaires de la section Travaux publics, transports et énergie (TTE)**

### *6.9.1 Routes*

La section Travaux publics, transports et énergie soutient activement et prend position en faveur du crédit pour la construction d'un centre d'entretien des routes nationales à Loveresse qui devrait remplacer les quatre centres cantonaux du Jura bernois existants. Dans le domaine des routes, la section s'enquiert régulièrement de l'avancement des travaux le long de l'autoroute A16, plus connue sous le nom de la Transjurane. Toujours dans le même domaine, la section incite le canton de Berne à s'engager auprès de la Confédération afin d'assainir le tronçon de l'A16 entre Bienne et Péry.

### *6.9.2 Transport publics*

La section Travaux publics, transports et énergie participe aux réflexions menées par le canton de Berne concernant la liste des besoins en infrastructure ferroviaire pour la période 2025-2030 du fonds de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). La section s'occupe également de l'horaire 2016 des CFF et des conséquences sur l'horaire qu'auront les travaux en gare de Lausanne sur les correspondances dans le Jura bernois. La section s'exprime aussi en faveur du maintien de la ligne ferroviaire entre Moutier et Soleure. Elle prend également position au sujet de la communauté tarifaire Libero pour les transports publics régionaux.

### *6.9.3 Autres affaires*

La section invite les entreprises Celtor et Vadec à donner suite à la proposition de médiation entre les cantons de Berne et de Neuchâtel faite par la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie afin de régler leur différend. La section prend position sur la loi ainsi que sur les ordonnances d'application de la nouvelle loi sur la géo-information. Elle prend position concernant un crédit de protection contre les crues et revitalisation des eaux à Cortébert et concernant le plan sectoriel pour le trafic cycliste.

## **7 Collaboration avec le CAF**

Plusieurs dossiers cités au chapitre précédent ont fait l'objet d'un traitement en commun ou d'un échange d'informations avec le CAF. La liste ci-dessous n'est donc pas exhaustive et sert à donner un aperçu de la collaboration entre les deux conseils.

### **7.1 Séance plénière commune**

Le CJB et le CAF tiennent leur séance commune annuelle le 17 septembre 2014, à la Métairie du Bois-Raiguel aux Prés de Cortébert. Une présentation du Parc régional Chasseral ainsi qu'un repas ont apporté une touche conviviale à la rencontre entre les deux institutions.

L'ordre du jour prévoit des échanges sur le renforcement de l'apprentissage francophone à Bienne ainsi qu'un programme de législature commun pour les sections en charge de la formation. Les conseils s'adressent également en commun à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale au sujet du manque de places d'accueil d'urgence pour mineurs francophones dans la région. Dans le domaine culturel, des informations sur le projet ARS ainsi que sur le projet Théâtre Palace à Bienne ont été partagées. La séance a également permis d'échanger sur d'autres dossiers, notamment le statu quo + ou encore la situation des francophones au Centre hospitalier biennois.

### **7.2 Relations entre les sections**

Les sections INS et SFOR se réunissent régulièrement en séance commune, en principe une fois par semestre. Comme durant les années précédentes, les secrétaires généraux se retrouvent une fois par mois (jour fixe) avec le président de la COFRA, afin de faire le point sur les dossiers concernant la formation et la culture. Ils se coordonnent régulièrement lors de la préparation de prises de position. Ces échanges ont permis d'intensifier les contacts et l'information des conseils tout en réduisant le nombre de séances, ce qui facilite les travaux. Le CJB et le CAF disposent de délégations de 2 x 2 représentants de chaque conseil pour le suivi des affaires traitées par les comités stratégiques des hautes écoles intercantionales et de la CIIP, ce qui contribue à intensifier la collaboration et le suivi des dossiers. Des prises de positions communes sont rendues sur plusieurs sujets mentionnés dans les affaires de la section INS au chapitre précédent.

### **7.3 Relations entre les Bureaux et les secrétariats généraux**

Les Bureaux et les présidents se rencontrent en fonction des besoins. Ils préparent notamment la plénière commune et la communication y relative. Une rencontre des président-e-s du CAF et du CJB a eu lieu le 7 juillet 2014. Quant aux secrétariats généraux, ils sont en contact régulier pour la gestion des dossiers communs.

## **8 Partenariat direct et contacts avec les voisins**

### **8.1 Partenariat direct (LStP. 28)**

Le partenariat avec la République et canton du Jura s'exerce en 2014 sur plusieurs dossiers. Par exemple, le Conseil du Jura bernois et le canton du Jura cofinancent l'action du délégué interjurassien à la jeunesse, les associations sportives interjurassiennes comme le Giron jurassien des clubs de ski et les trois journées interjurassiennes de sport scolaire que sont les jeux dans l'eau, EMS-Pro et l'athlétisme. Le Conseil du Jura bernois procède également en commun avec les deux cantons de Berne et du Jura au Contrôle du contrat de prestation de la FISTAT. Le Conseil du Jura bernois et le canton du Jura collaborent aussi pour soutenir des institutions ou des projets d'importance régionale comme le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE).

Un certain nombre de ces collaborations se termineront dans les années à venir suite aux annonces faites en 2014 par le gouvernement jurassien de les interrompre au moment de la dissolution de l'Assemblée Interjurassienne. Ces annonces interviennent sur la base du rapport du gouvernement au parlement sur la reconstitution de l'unité du Jura du 27 mai 2014 qui sanctionne la fin du réflexe interjurassien dans le canton du Jura, suite aux résultats de la votation du 24 novembre 2013 dans le Jura bernois.

### **8.2 Relations avec les voisins (LStP. 27)**

Le CJB traite, dans le cadre du statu quo+, de sa demande que le droit de partenariat direct soit étendu aux autres cantons voisins, en particulier à celui de Neuchâtel.

Après un début de collaboration prometteur, il a décidé de s'engager par un soutien durable aux Jardins musicaux, qui s'est développée avec succès dans le Jura bernois en collaboration avec le Parc régional Chasseral pour la concrétisation des projets de Bal(l)ades.

Le CJB participe en tant que membre sans droit de vote à l'assemblée générale et au groupe de contact de la Région capitale suisse, où il peut nouer des contacts avec les représentants des cantons, villes et régions membres.

Le CJB siège au comité de pilotage de l'OSTAJ et participe au Forum de cet observatoire à l'automne. Il participe aux réunions d'arcjurassien.ch et de la CTJ, notamment en menant des discussions avec arcjurassien.ch au sujet d'un projet de promotion du covoiturage transfrontalier. Le CJB s'est investi lors de la concrétisation du projet.

## 9 Communication

Le CJB organise en général une conférence de presse mensuelle pour informer des résultats de ses délibérations. Selon les besoins, certains dossiers peuvent faire l'objet d'une conférence de presse spécifique. Des conférences de presse sont également organisées avec des partenaires.

<b>Date</b>	<b>Thèmes</b>
31.01.	Réorganisation de la Chancellerie et autorisations de loterie
06.02.	Tricentenaire de l'Abbatiale de Bellelay (partenaire)
28.02.	Bilan 2013 des subventions et révision de l'ordonnance sur le Fonds du sport
04.04.	Présentation du rapport d'activités 2013
08.05.	Présentation du projet ARS (partenaire)
16.05.	Bilan des objectifs de législature
04.06.	Point presse après la séance constitutive
04.07.	Commission du Prix du CJB, Mémoires d'Ici
29.08.	Alimentation 2014 des Fonds de loterie
30.09.	Délégation à la jeunesse, ligne Moutier-Soleure
07.11.	Collaborations interjurassiennes
11.12.	Projet Interreg covoiturage (partenaire)
19.12.	Prise de congé du secrétaire général et passage de témoin au successeur Plan directeur, protection de l'air
<b>Total</b>	<b>13 conférences de presse, dont 3 en commun avec des partenaires</b>

Par ailleurs, le CJB publie, en 2014, 21 communiqués de presse consacrés à des objets spécifiques (dont une partie concerne les activités du délégué à la jeunesse), 11 communiqués réunissant des informations brèves sur ses activités et 8 communiqués sur l'octroi de subventions, soit un total de 36 communiqués.

## 10 Abréviations

AIJ	Assemblée interjurassienne
AJU	Alliance jurassienne
ARJB	Association régionale Jura-Bienne
beco	Service cantonal de l'économie
BEJUNE	Berne-Jura-Neuchâtel
BUR	Bureau du CJB
CAF	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne
ceff	Centre de formation professionnelle Berne francophone
CGSO	Conférence des gouvernements de Suisse occidentale
CIP	Centre interrégional de perfectionnement
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CJB	Conseil du Jura bernois
CMJB	Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne
COFRA	Conférence de coordination francophone de la Direction de l'instruction publique
CTJ	Conférence Transjurassienne
CULTURE	Section Culture
DAJ	Délégation du Conseil-exécutif aux affaires jurassiennes
DBAJ	Délégation biennoise aux affaires jurassiennes
ECO	Direction de l'économie publique / Section Economie publique
FAC	Fonds pour les actions culturelles
FEAC	Fonds d'encouragement des activités culturelles
FICD	Fédération interjurassienne de coopération et de développement
FIN	Direction des finances
FISTAT	Fondation interjurassienne pour la statistique
FRI	Fondation rurale interjurassienne
HE-Arc	Haute école Arc
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
HESB	Haute école spécialisée du canton de Berne
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HJB	Hôpital du Jura bernois
INS	Direction de l'instruction publique / Section Instruction publique
INST	Section Institutions

JCE	Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques / Section Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques
LEAC	Loi sur l'encouragement des activités culturelles
LStP	Loi sur le statut particulier du Jura bernois
OC	Office de la culture du canton de Berne
OFROU	Office fédéral des routes
OPC	Office des ponts et chaussées du canton de Berne
OSP	Office de l'enseignement secondaire du 2 <sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle du canton de Berne
OSStP	Ordonnance sur le statut particulier du Jura bernois
PBD	Parti bourgeois-démocratique
PDC-PLJ	Entente parti démocrate chrétien – parti libéral jurassien
PEv	Parti évangélique
PLR	Parti libéral-radical
POIAS	Programmes d'occupation et d'insertion dans le cadre de l'aide sociale
POM	Direction de la police et des affaires militaires
POMFIN	Section Police, affaires militaires et finances
PS	Parti socialiste
PSA	Parti socialiste autonome
RC-CH	Association Région capitale suisse
SAP	Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale / Section Santé publique et prévoyance sociale
sbb	Association seeland.biel/bienne
TTE	Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie / Section Travaux publics, transports et énergie
UDC	Union démocratique du centre

## 11 Annexes

Annexe 1	Liste des membres du CJB
Annexe 2	Composition des sections
Annexe 3	Liste des séances plénières
Annexe 4	Statistiques sur la participation aux séances